

■ **Décision n° SGA-DEC-2024-010**

Objet : Convention relative à l'exposition « Amazones, féminités guerrières, une odysée artistique » avec Caroline VONG alias SHUPAONE

**Direction de la Culture – Espace Matisse**

**Le Maire de Creil,**

■ **Visas**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22 ;
- Vu la délibération n°2 du conseil municipal en date du 6 février 2023, certifiée exécutoire le 15 février 2023 ; portant délégation à monsieur le maire de la totalité des pouvoirs énumérés à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, à charge pour lui de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal ;

■ **Considérant**

Que la Ville de Creil souhaite faire appel à l'artiste plasticienne Caroline VONG alias SHUPAONE, dans le cadre de la présentation d'une exposition « Amazones, féminités guerrières, une odysée artistique » installée du 11 mars au 2 mai 2024 dans la galerie de l'espace Matisse ;

■ **Décide**

**Article 1 :** De signer une convention de prestation de services avec l'artiste plasticienne Caroline VONG alias SHUPAONE, pour la réalisation de la prestation susmentionnée.

**Article 2 :** Le montant de la prestation est fixé à 1 000€ TTC pour la prestation concernée. Le paiement interviendra sur présentation d'une facture établie en trois exemplaires et payable par mandat administratif conformément à la législation en vigueur.

**Article 3 :** D'imputer les dépenses correspondantes aux comptes prévus à cet effet sur le budget de la Ville.

**Article 4 :** Il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

**Article 5 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis – 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens – dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à Creil, le 12 janvier 2024

Jean-Claude VILLEMMAIN



Date de notification : le 22 Janvier 2024

Date de publication sur le site de la Ville : le 22 Janvier 2024